

GEL HYDROALCOOLIQUE DERAYM

**LAVAGE ET DÉSINFECTION DES MAINS
SANS EAU - SANS SAVON**
ÉLIMINE LES BACTÉRIES - SÈCHE INSTANTANÉMENT



BIOCIDE

DESCRIPTION :

Gel hydro alcoolique pour la décontamination des mains contenant un agent de protection pour la peau. Son aspect gélifié permet une utilisation rapide, pratique et efficace du produit Solution désinfectante, non moussante, sans rinçage, ni essuyage, sans résidus, élimine les odeurs et la prolifération bactérienne.

COLLECTIVITÉS - CUISINES - LABORATOIRES - GRANDES SURFACES - CANTINES - SALLES DE SPORT - AGRO-ALIMENTAIRE - SECTEUR MÉDICAL

NORMES : ACTIVITÉ BACTÉRICIDE :

Norme	Condition	Souches	Temps	Température
EN1276	En présence de propreté	Pseudomonas aeruginosa - Escherichiae coli Staphylococcus aureus - Salmonella	5 min ± 10sec	20°C
EN13697	En présence de propreté	Pseudomonas aeruginosa - Escherichia coli Enterococcus hirae - Staphylococcus aureus	5 min	Entre 18 et 25°C
EN13727+A2	En présence de propreté	Pseudomonas aeruginosa - Escherichia coli Staphylococcus aureus - Enterococcus hirae	30 sec	20°C

ACTIVITÉ FONGICIDE :

Norme	Condition	Souches	Temps	Température
EN1250	En présence de saleté	Candida albicans - Aspergillus niger	15 min ± 10 sec	20°C
EN13697	En présence de saleté	Candida albicans - Aspergillus brasiliensis	15 min	Entre 18 et 25°C

ACTIVITÉ VIRUCIDE :

Norme	Condition	Souches	Temps	Température
EN14476+A2	En présence de propreté	Tous les virus enveloppés (Influenza virus de type A H1N1, coronavirus) - Norovirus - Adénovirus - Rotavirus	30 sec	20°C

ACTIVITÉ LEVURICIDE :

Norme	Condition	Souches	Temps	Température
EN13624	En présence de propreté	Candida albicans	30 sec	20°C

MODE D'EMPLOI :

Appliquer la dose de gel (1 ml) sur les mains et frotter jusqu'à ce que les mains soient sèches, ne pas rincer.
A utiliser régulièrement, les mains étant un véhicule de contamination microbienne reconnu.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

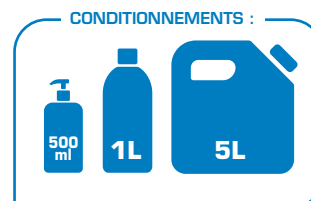
Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Les biocides sont considérés comme produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi et les consignes de sécurité.

- Produit à usage professionnel. Consultez la FDS (uniquement sur demande).

Conforme à l'arrêté du 08.09.1999 modifié, relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Les renseignements que contiennent nos notices, nos lettres, nos rapports et nos comptes-rendus ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.

CONDITIONNEMENTS :



CEREX • ZIL saint-Eloi 57320 BOUZONVILLE
03 87 57 99 77 • www.cerex.tm.fr